



## Conseil économique et social

Distr. générale  
8 décembre 2011  
Français  
Original : espagnol

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-sixième session

27 février-9 mars 2012

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire\*

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes  
et de la session extraordinaire de l'Assemblée générale  
intitulée « Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,  
développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle » : réalisation  
des objectifs stratégiques, mesures à prendre dans les domaines  
critiques et nouvelles mesures et initiatives; thème prioritaire :  
« L'autonomisation des femmes rurales et leur rôle dans l'élimination  
de la pauvreté et de la faim, le développement et les défis actuels »**

### **Déclaration faite par la Federación de Mujeres Cubanas et la Fédération démocratique internationale des femmes, organisations non gouvernementales dotées du statut consultatif auprès du Conseil économique et social**

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

---

\* E/CN.6/2012/1.



## **Déclaration**

### **Contribution conjointe de la Fédération démocratique internationale des femmes et de la Federación de Mujeres Cubanas**

La Fédération démocratique internationale des femmes (FDIF), organisation non gouvernementale représentant des millions de femmes de par le monde et reconnue en tant qu'entité dotée du statut consultatif par le Conseil économique et social, et la Federación de Mujeres Cubanas (FMC), ONG dotée du statut consultatif spécial depuis 1997 et comptant plus de 4,2 millions de membres, saisissent cette occasion pour faire part de leur avis sur l'autonomisation des femmes rurales, et sur leur rôle par rapport à l'éradication de la pauvreté et de la faim dans le cadre du développement et de la conjoncture actuelle.

Les deux organisations déclarent que le capitalisme a entraîné le monde dans une crise profonde et aux facettes multiples. La crise s'accompagne de la mise à sac actuelle des ressources naturelles et énergétiques de la planète, surtout dans le Sud; de l'imminent effondrement climatique; et de la crise alimentaire aux conséquences dévastatrices, telles la faim, et les migrations. En outre, l'humanité se trouve face à des inégalités sociales de plus en plus importantes, et à un fossé entre classes de plus en plus profond, sans compter le pouvoir toujours plus important des multinationales, les guerres et la tendance à l'autoritarisme.

Toutes ces facettes de la crise sont les conséquences d'une logique voulue par le capitalisme, l'impérialisme, le (néo) colonialisme, le patriarcat, le militarisme et l'exploitation de l'être humain et de la nature.

Les pays du tiers monde voient leurs richesses saccagées, leurs populations harcelées, et même leurs leaders supplantés par la force par une volonté impérialiste qui se moque de leur souveraineté, et ce, dans la plus complète impunité. Les femmes en souffrent, avec leurs enfants, les pires conséquences. Face aux guerres, le nombre d'assassinats perpétrés sur leur progéniture augmente, ainsi que le nombre de viols et la famine. Les taux de chômage les plus importants sont ceux des femmes qui sont également moins bien payées.

S'il est vrai que la situation des femmes rurales a changé sous certaines latitudes, sous d'autres elles sont toujours confrontées à des circonstances qui limitent leur participation sociale, comme, par exemple, le manque d'accès à la terre, aux ressources, au crédit, et à des systèmes appropriés de santé, d'éducation, de culture et de bien-être social.

Les femmes sont les plus pauvres parmi les pauvres. D'après les données des Nations Unies, plus de 300 millions de personnes, surtout des femmes dans les pays en voie de développement, vivent dans une précarité extrême dans le secteur de l'emploi informel, sans aucune couverture sociale, assurance ou allocation dépendance ou retraite.

Les femmes rurales, y compris les autochtones, jouent un rôle primordial dans l'économie rurale des pays en développement et développés. Ce sont elles qui effectuent les tâches ardues de la culture des terres, les soins aux animaux, l'éducation des enfants, les tâches ménagères et les soins aux anciens. Néanmoins,

elles ne jouissent pas d'une grande reconnaissance, ni dans le cadre du travail ni social, malgré le travail fourni et leurs droits sont constamment violés.

Michelle Bachelet, Directrice exécutive d'ONU-Femmes, a déclaré en octobre dernier dans son message à l'occasion de la Journée internationale des femmes rurales :

« Dans certains pays, les femmes constituent plus de 70 % de la main-d'œuvre agricole, et représentent ainsi plus de 43 % des agriculteurs dans le monde. Toutefois, malgré leur lourde charge de travail et leur participation à la productivité, les femmes rurales continuent de subir des discriminations, qui sont non seulement un manque de justice, mais qui limitent également les gains dans des secteurs d'activité clefs. Si les femmes fermières disposaient d'un accès égal aux ressources et aux opportunités, elles stimuleraient les progrès dans la lutte contre la faim, la sécurité alimentaire et dans les domaines de la santé et de l'éducation.

De plus, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture souligne que si les femmes fermières se voyaient attribuer le même accès aux ressources telles que les graines, le crédit et les engrais, les impacts seraient significatifs. Les rendements générés par les femmes fermières pourraient augmenter de 20 % à 30 %, avec un accroissement allant jusqu'à 4 % de la production agricole dans les pays en développement. Ceci aurait pour conséquence de réduire de 100 millions à 150 millions le nombre de personnes souffrant de la faim. »

La FMC et la FDIF soutiennent sa déclaration et espèrent que la cinquante-sixième session de la Commission de la condition de la femme, pendant laquelle l'accent sera mis sur l'autonomisation des femmes rurales, réussira vraiment à définir des politiques et des plans d'action en leur faveur.

Il est indispensable de faire en sorte que les femmes rurales jouissent de plus grandes reconnaissance et visibilité, ainsi que d'une véritable égalité des genres permettant, par exemple, d'obtenir un salaire égal à travail égal.

Si nous voulons parvenir à ces objectifs, il est indispensable, en outre, d'agir sur élimination de l'exclusion sociale en éradiquant la pauvreté, en promouvant des emplois décents, une redistribution effective des richesses, l'accès à l'éducation, à la santé et à la culture. Plus les groupes sociaux sont défavorisés, pauvres et exclus, plus nous devons mener des actions urgentes et importantes.

Les États ont à leur disposition suffisamment d'instruments internationaux en rapport avec le sujet comme le Programme d'action de Beijing, les recommandations du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes ou les conventions de l'Organisation internationale du Travail, entre autres, et les femmes rurales attendent leur mise en œuvre effective.

Les Nations Unies savent qu'elles peuvent compter sur la Fédération démocratique internationale des femmes et sur la Federación de Mujeres Cubanas pour poursuivre leurs travaux au bénéfice des besoins, des demandes et des espoirs des femmes rurales à travers le monde.